

Communiqué de presse
Lyon, le 17 juin 2019

ACCORD CADRE DE PARTENARIAT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'INNOVATION

Lyon et Saint-Etienne interpellent l'État pour améliorer les mobilités entre les deux métropoles

David Kimelfeld, Président de la Métropole de Lyon et Gaël Perdriau, Président de Saint-Etienne Métropole viennent de signer ce jour, à l'occasion de la 2^{ème} édition Sommet Start-up et Innovation Challenges, un accord cadre de partenariat 2019-2022 en faveur du développement économique et de l'innovation des deux territoires.

Cet accord a vocation à fixer les axes de collaboration entre la Métropole de Lyon et Saint-Etienne Métropole pour renforcer des actions autour de trois thématiques stratégiques :

- Enseignement Supérieur / Recherche
- Entrepreneuriat innovant
- L'industrie intégrée et (re)connectée à son territoire et ses habitants

Il se concrétise d'ores et déjà par un **soutien des deux métropoles à la candidature de l'Université de Lyon à l'Initiative d'Excellence IDEX** mais également par une **candidature unique de l'écosystème French Tech** qui s'opère depuis le 3 avril 2019 sous le nom « **French Tech One Lyon Saint-Étienne** ». Enfin, la Métropole de Lyon a déposé, en partenariat avec Saint-Etienne Métropole, une **candidature autour de « l'industrie intégrée et (re)connectée à son territoire et à ses habitants » à l'Appel À Projets Territoires d'innovation** (anciennement TIGA).

Les enjeux de mobilités entre les 2 métropoles pour accélérer le développement économique et l'ambition industrielle du territoire Lyon-Saint-Etienne

Afin que les collaborations et actions de cet accord-cadre soient rendues possibles, **les deux présidents ont ré insisté sur la nécessité d'améliorer l'accessibilité entre les deux métropoles en développant et en diversifiant l'offre de mobilité actuelle. Ils en appellent à l'État pour favoriser les échanges entre les deux principales villes de la région et favoriser le développement des mobilités** pour assurer le continuum industriel et économique et notamment de la Vallée de la Chimie et de la Vallée du Giers, qui sont à la jonction des deux métropoles.

« Notre mission première est d'attirer des talents pour que nos entreprises puissent s'implanter et se développer. En ce sens, la mobilité mais aussi le logement et la qualité de l'air sont les trois enjeux à travailler ensemble » explique **David Kimelfeld**.

« Ce travailler ensemble est la marque de notre collaboration avec David Kimelfeld. Le déclassement de l'A6 / A7 est par exemple une opportunité sur laquelle nous devons nous appuyer pour réfléchir à de nouvelles mobilités entre Lyon et Saint-Etienne » a ajouté **Gaël Perdriau**.

Ces questions des mobilités, des logements et de la transition écologique soulignées par David Kimelfeld sont les enjeux à considérer demain à l'échelle du Pôle métropolitain pour faire du territoire de Lyon Saint-Etienne (70 kms de rayon) une aire urbaine économique dynamique.